

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

02

EDUCATION

01

TRANSPORT

05

ADMINISTRATION

04

RURAL

01

GOUVERNANCE PUBLIQUE

01

N° 2682

9 Novembre 2022

9 November 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	0943 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
Titre/objet	DECISION N° 0943 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES N°28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

2

Reference	00118/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00118/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 08 NOVEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0019/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

3

Reference	001/C/BMN/CP Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/BMN/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

4

Reference	01750/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RE Lire
Titre/objet	DECISION N°01750/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 08 NOVEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0019/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA), EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

5

Reference	0943-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
Titre/objet	DECISION N°0943-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES N°28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	001/C/BMN/CP Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/BMN/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

7

Reference	2219 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°2219 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02/09/2022POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	035/SIGAMP/FR/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°035/SIGAMP/FR/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012/AONR/FR/CIPM/2022 DU 19 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	0942 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
Titre/objet	DECISION N° 0942 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAINTENANCE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	001/D/BMN/CP Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/BMN/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

11

Reference	24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 09/11/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES (BI'I, OLEMBE, NYABEWA'A, NKOLKA'A, DOU'OU BEKOL (LEPROSERIE), NYAMVOUDOU (CHEFFERIE), NDELLE, YEBE, BIFOS, MBAKOK) DE LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	09-12-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	2218 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2218 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/08/2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	035/SIGAMP/FR/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°035/SIGAMP/FR/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012/AONR/FR/CIPM/2022 DU 19 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	001/DG/IMPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/DG/IMPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022 SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/IMPM/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET D'ETUDES POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET POUR LES ETUDES DU PROJET DE L'EXTENSION DE L'UNITÉ PILOTE DE PRODUCTION DES MÉDICAMENTS TRADITIONNELS AMÉLIORÉS (MTA) DE L'INSTITUT DE RECHERCHES MÉDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MÉDICINALES (IMPM)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

15	Reference	2218 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2218 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/08/2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

16	Reference	2219 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°2219 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02/09/2022POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	010/AONO/CBO/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°10/AAONO/CBO/SG/CIPM/2022 DU 07 NOVEMBRE 2022 POUR LA RÉALISATION DE SIX FORAGES PRODUCTIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS SIX (06) STRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BÉTARÉ-OYA(RÉGION DE L'EST) BÉTARÉ-OYA(RÉGION DE L'EST)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-12-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	013/AONO/CLKJ/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-11-2022

19

Reference	026/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07/11/2022 POUR L'AUDIT DE LA DETTE DE LA CRTV DE 2011 A 2021 EN P*ROCEDURE D'URGENCE- EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-12-2022

20

Reference	030/AP/MINADER/PADFII/CSPM/SPM/2022 DU 03/11/2022 Lire
Titre/objet	APPEL A PROPOSITIONS N° 030/AP/MINADER/PADFII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON (DIAMARE, MAYO-DANAY, BENOUE ET MAYO-KANI).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-11-2022

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0943 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES N°28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés publics et ses textes subséquents dans leurs dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°28/AONO/ADC/CIPM/2022 du 02 septembre 2022** ;

Vu La correspondance N° 0163-22/ADC/CIPM/se du 21 Octobre 2022 de Monsieur la président de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}—L'Appel d'Offres National Ouvert **N°28/AONO/ADC/CIPM/2022 du 02 septembre 2022**, pour l'installation de deux (02) groupes de climatisation à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2—La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 00118/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 08 NOVEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0019/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'Appel d'Offres National Ouvert N°0019/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 08 août 2022 relatif à l'acquisition du matériel de production pour l'Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel (IFCPA), est déclaré infructueux.

Par ailleurs, les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/AONR/BMN/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET
CHARGE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) communique :

Le Cabinet ci-après est déclaré adjudicataire de l'appel d'offres susvisé :

N°	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	SOCIETE PRIMAT SARL BP : 7801 YAOUNDE TEL: (237) 677 77 93 74 email : mouadch@yahoo.fr	Quarante-neuf millions six cent huit mille (49 608 000)	(03) mois

Ledit cabinet est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN), en vue de l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les cabinets n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Novembre 2022

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N°01750/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 08 NOVEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0019/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu. La lettre N°000149/CRTV/CIPM du 27 octobre 2022 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°019/AONO/CRTV/ CIPM/2022du 08 août 2022 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :**Article 1 :**

L'Appel d'Offres National Ouvert N° 0019/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 08 août 2022 relatif à l'acquisition du matériel de production pour l'Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel (IFCPA), est déclaré infructueux

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0943-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES N°28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés publics et ses textes subséquents dans leurs dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
- Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°28/AONO/ADC/CIPM/2022 du 02 septembre 2022** ;
- Vu La correspondance N° 0163-22/ADC/CIPM/se du 21 Octobre 2022 de Monsieur la président de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}—L'Appel d'Offres National Ouvert **N°28/AONO/ADC/CIPM/2022 du 02 septembre 2022**, pour l'installation de deux (02) groupes de climatisation à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2—La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/AONR/BMN/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET
CHARGE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) communique :

Le Cabinet ci-après est déclaré adjudicataire de l'appel d'offres susvisé :

N°	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	SOCIETE PRIMAT SARL BP : 7801 YAOUNDE TEL: (237) 677 77 93 74 email : mouadch@yahoo.fr	Quarante-neuf millions six cent huit mille (49 608 000)	(03) mois

Ledit cabinet est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN), en vue de l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les cabinets n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Novembre 2022

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°2219 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02/09/2022POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. Communique :

Par **Decision N° 0943 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 04/11/2022**, L'Appel d'Offres National Ouvert N° 28/AONO/ADC/CIPM/2022 du 02 septembre 2022, pour l'installation de deux (02) groupes de climatisation à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été déclaré infructueux.

Le présent Communiqué tient lieu de la main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ N°035/SIGAMP/FR/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012/AONR/FR/CIPM/2022 DU 19 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

L'appel d'offres national restreint susmentionné est annulé conformément à la correspondance N°005313/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE1/FJ du 02 novembre 2022.

Les soumissionnaires concernés par ledit dossier d'appel d'offres sont priés de se présenter au Fonds routier sis au 12^{ème} étage de l'immeuble SNI, pour retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sous quinzaine, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0942 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAINTENANCE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 22/AONO/ADC/CIPM/2022 du 12/08/2022** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 172-22/ADC/CIPM/se du 27 octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1- Le marché relatif à la construction d'un atelier de maintenance à l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **LEABAK Sarl**, Tél : **695 95 45 95 / 672 18 60 39 / 653 73 27 27**, BP : **1999 Douala**, pour un montant toutes taxes comprises de **cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent huit mille cinq cent vingt-sept (199 108 527) FCFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

ARTICLE 2- Le Gérant de la société **LEABAK Sarl** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/AONR/BMN/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET
CHARGE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement et complété par le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant nouveau code des marchés ;

Vu l'arrêté n°221-CAB-PM du 16 décembre 2011 portant création du Bureau de Mise à niveau des entreprises ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2022 ;

Vu le rapport de la Commission Interne de Passation des Marchés du BMN auprès du BMN du 03 NOVEMBRE 2022

DECIDE

Article 1 : l'Appel d'Offres National Restreint N°01/AONR/BMN/CIPM/2022 du 19 septembre 2022 relatif au recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration de la politique nationale de mise à niveau des entreprises; est adjudgé à la **Société PRIMAT SARL**. Email :mouadch@yahoo.fr; Tél : 677 77 93 74 pour un montant TTC : Quarante-neuf millions six cent huit mille francs **(49 608 000 FCFA)**

Article2 : Ledit soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, au Département Administratif et Financier du BMN, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande correspondant.

Article3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Novembre 2022

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 09/11/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES (BI'I, OLEMBE, NYABEWA'A, NKOLKA'A, DOU'OU BEKOLO (LEPROSERIE), NYAMVOUDOU (CHEFFERIE), NDELLE, YEBE, BIFOS, MBAKOK) DE LA COMMUNE D'AYOS.

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2022 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de dix forages dans certaines localités (Bi'i, Olembe, Nyabewa'a, Nkolka'a, Dou'ou Bekolo (Léproserie), Nyamvoudou (Chefferie), Ndelle, Yebe, Bifos, Mbakok) de la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation ;
- Nettoyage et développement à l'air lift ;
- Analyse chimique et bactériologique de l'eau ;
- Traitement de l'eau au chlore ;
- Fourniture et pose de joints d'étanchéité ;
- Fourniture et pose de clapet anti-retour + collier ;
- Fourniture et pose des tubes PVC ;
- Fourniture et pose des tubes crépinés ;
- Mise en place d'un drain y compris toutes sujétions ;
- Massif filtrant ;
- Aménagement de l'aire de puisage y compris dallage ;
- Cimentage et margelle anti-bourbier ;
- Construction d'un muret ;
- Animation et formation du comité de gestion.

3. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation de dix forages dans certaines localités de la Commune d'Ayos	04	12 074 000
TOTAL					12 074 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2022 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 09/12/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 09/11/2022 **En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de dix forages dans certaines localités (Bi'i, Olembe, Nyabewa'a, Nkolka'a, Dou'ou Bekolo (Léproserie), Nyamvoudou (Chefferie), Ndelle, Yebe, Bifos, Mbakok) de la Commune d'Ayos. Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2022 et suivants**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot Unique	Deux cent mille (200 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09/12/2022 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
 - L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins quatre millions (4 000 000) de FCFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - * Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 15 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **06 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 9 Novembre 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 2218 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/08/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0942-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 04/11/2022,**

Le marché relatif à la construction d'un atelier de maintenance à l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **LEABAK Sarl, Tél : 695 95 45 95 / 672 18 60 39 /653 73 27 27, BP : 1999 Douala**, pour un montant toutes taxes comprises de **cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent huit mille cinq cent vingt-sept (199 108 527) FCFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ N°035/SIGAMP/FR/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012/AONR/FR/CIPM/2022 DU 19 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

L'appel d'offres national restreint susmentionné est annulé conformément à la correspondance N°005313/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE1/FJ du 02 novembre 2022.

Les soumissionnaires concernés par ledit dossier d'appel d'offres sont priés de se présenter au Fonds routier sis au 12^{ème} étage de l'immeuble SNI, pour retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sous quinzaine, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

INSTITUT DE RECHERCHES MÉDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MÉDICINALES

ADDITIF N°001/DG/IMPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022 SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/IMPM/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET D'ETUDES POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET POUR LES ETUDES DU PROJET DE L'EXTENSION DE L'UNITÉ PILOTE DE PRODUCTION DES MÉDICAMENTS TRADITIONNELS AMÉLIORÉS (MTA) DE L'INSTITUT DE RECHERCHES MÉDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MÉDICINALES (IMPM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en deux temps. D'abord le dépouillement des pièces administratives et techniques qui aura lieu le 08 novembre 2022 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IMPM dans la salle de réunion sise à la Direction Générale de l'IMPM/Ngoa-Ekéllé, dans l'enceinte du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne mandatée de leur choix. Ensuite, l'ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qui auront obtenus une note technique supérieure ou égale à 60 points sur 75 (? 60/75).
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en deux temps. D'abord le dépouillement des pièces administratives et techniques qui aura lieu le 22 novembre 2022 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IMPM

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

14.1. Critères essentiels :

- Note technique (N_t)

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	03
2	Références générales de l'entreprise;	07
3	Capacité de financement;	05
4	Planning et délai;	10
5	Les preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés, datés à la dernière)	10
6	Compétence et qualification du personnel clé	40
Note totale de l'offre technique		75

- Note financière (N_f)

L'évaluation financière se fera de la manière suivante : $N_f = 75 \times M_d/M_i$

Où N_f est la note financière de l'offre considérée sur 75 points ;

M_d est le montant TTC de l'offre du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ;

M_i est le montant TTC de l'offre considérée.

14.2. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplete ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Proposition financière incomplète (absence d'un sous détail de prix, d'un prix quantifié dans le Devis Quantitatif et Estimatif, absence d'un élément de la proposition financière tel que précisée dans le RPAO) ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans le Dossier Technique ;
- Note technique ; inférieure à **60 points sur 75**.

Seuls les soumissionnaires qui auront satisfaits à tous les critères éliminatoires et ayant une note technique supérieure ou égale à 60 points sur 75 seront admis à l'analyse financière.

Lire plutôt

Critères éliminatoires

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires pour produire ou remplacer la pièce en question

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

3 Autres

Lire plutot

Article 8 : Textes généraux applicables (CCAP) e).la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics (Caduc).	Article 8 : Textes généraux applicables (CCAP) e).La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et autres entités Publiques pour l'Exercice 2022; f). Les normes en vigueur ; g). D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché
4.6. Ouverture des plis (RPAO) N'existait pas...	4.6. Ouverture des plis (RPAO) L'ouverture des plis se fera en deux temps. D'abord le dépouillement des pièces administratives et techniques qui aura lieu le 22 novembre 2022 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IMPM

I. Volume 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes (RPAO) : i.).Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'a pas abandonné de marchés au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP chaque début d'année.	II. Volume 2 : Le dossier technique contiendra les pièces ci-après (RPAO) : 2.9).Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'a pas abandonné de marchés au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP chaque début d'année.
AAO (10 Page) et Grille d'évaluation (Page 88) 3. Planning de travail et méthodologie 4. Les preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés, datés à la dernière). 5. Compétence et qualification du personnel clé	AAO (10 Page) et Grille d'évaluation (Page 88) 3. Capacité de financement 4. Planning et délai de travail 5. Les preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés, datés à la dernière). 6. Compétence et qualification du personnel clé

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OYONO ESSAME Jean Louis

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 2218 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/08/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0942-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 04/11/2022,**

Le marché relatif à la construction d'un atelier de maintenance à l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **LEABAK Sarl, Tél : 695 95 45 95 / 672 18 60 39 /653 73 27 27, BP : 1999 Douala**, pour un montant toutes taxes comprises de **cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent huit mille cinq cent vingt-sept (199 108 527) FCFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°2219 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02/09/2022POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. Communique :

Par **Decision N° 0943 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 04/11/2022**, L'Appel d'Offres National Ouvert N° 28/AONO/ADC/CIPM/2022 du 02 septembre 2022, pour l'installation de deux (02) groupes de climatisation à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été déclaré infructueux.

Le présent Communiqué tient lieu de la main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°10/AAONO/CBO/SG/CIPM/2022 DU 07 NOVEMBRE 2022 POUR LA RÉALISATION DE SIX FORAGES PRODUCTIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS SIX (06) STRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BÉTARÉ-OYA(RÉGION DE L'EST) BÉTARÉ-OYA(RÉGION DE L'EST)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , KFW/IPEX BANK (KFWIPEX BANK) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires exposées aux facteurs d'instabilités (PRODESV), qui fait l'objet d'un contrat de délégation entre l'Union Européenne et la Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW). Il se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché **pour la réalisation de six forages productifs équipés de pompes à motricité humaine dans six (06) structures dans la Commune de Bétaré-Oya**.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N°	Localités	Nombre de forages	Coût prévisionnel
Lot 1 : Premier cycle biennal (03)			25 500 000
1	Lycée Technique de Bétaré-Oya	1	8 500 000
2	CES de Dang-patou	1	8 500 000
3	Ecole Publique de Sabouang	1	8 500 000
Lot 2 : Deuxième cycle biennal (03)			25 500 000
4	Ecole Publique de Bouli	1	8 500 000
5	Site de la gestion des ordures ménagères	1	8 500 000
6	Site de la briqueterie	1	8 500 000
Total lot 1 et 2		6	51 000 000

4. Allotissement

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots

5. Participation et origine

Le Maire de la Commune de Bétaré-Oya (Maître d'Ouvrage) sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles pour la réalisation des travaux suivant la description et les localités.

6. Financement

L'Union Européenne /KFW/COOPERATION ALLEMEDE

7. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Technique de la Commune de Bétaré-Oya dont l'adresse est donnée ci-dessous, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse, **tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures.**

Commune de BétaréOya

Tel. : +237 651 56 23 41 / 650 85 74 83

Courriel: josephaction@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement **en espèces**, non remboursable à la Recette Municipale de Bétaré-Oya de : **soixante-cinq mille (65 000) Francs CFA**, équivalent à **environ Quatre-vingt-dix-huit (98) Euros**. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de (.....) **Francs CFA, soit..... (.....) Euros**, pour les Candidats non-résidents qui le désirent

9. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 09 Decembre à 10 heures.

Adresse:Commune de Bétaré-Oya A la Salle des Actes (Case Communautaire) de la Commune de Bétaré-Oya

10. Delai de Livraison

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de **deux (02) mois maximum.**

11. Cautionnement Provisoire

Les offres , doivent comprendre « **une garantie de l'offre** », délivrée par une **BANQUE DE PREMIER ORDRE** ou par une **SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES**, pour un montant de *(en lettre et chiffre)* : **Un million vingt mille (1 020 000) Francs CFA** , équivalent à **environ Mille cinq cent cinquante-quatre (1 554) Euros**, ou un **montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.**

12. Recevabilité des Offres

Les offres qui resteront **valides quatre-vingt-dix (90) jours**, doivent comprendre « **une garantie de l'offre** », délivrée par une **BANQUE DE PREMIER ORDRE** ou par une **SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES**, pour un montant de *(en lettre et chiffre)* : **Un million vingt mille (1 020 000) Francs CFA** , équivalent à **environ Mille cinq cent cinquante-quatre (1 554) Euros**, ou un **montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.**

NB : La garantie de l'offre n'est pas une pièce administrative, par conséquent, son absence ou sa non-conformité entrainera le rejet de l'offre au moment de l'évaluation.

La procédure de remise des offres par voie électronique **n'est pas permise.** Toute offre reçue en retard sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **09 Décembre 2022 à 11 heures.**

Adresse: Commune de Bétaré-Oya A la Salle des Actes (Case Communautaire) de la Commune de Bétaré-Oya

14. Critères d'évaluation

Les **exigences en matière de qualification** :

Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception des travaux ou prestations de l'Entreprise dans le domaine des travaux publics ou hydrauliques au cours des cinq (05) dernières années ; Présence au moins deux (02) contrats et PV de réception correspondant, des travaux réalisés par l'entreprise dans le domaine des travaux similaires (implantation, foration, essai de pompage, installation de pompe) au cours des cinq (05) dernières années ;

Présence des documents prouvant que le soumissionnaire dispose des moyens matériels /logistiques pour la réalisation des travaux de forage (en propriété, en bail, en location, etc.) tels que : 1 sondeuse complète, 1 camion benne pour transport de matériels et matériaux, Matériel de mesure et Accessoires pour essai d'exhaure, etc...

Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience nécessaire dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables notamment : 1 Conducteur de travaux Ingénieur des Travaux de Génie Rural ou Génie Civil (Bac+3) ; 1 hydrogéologue ou hydro géophysicien pour l'implantation du forage, 1 Chef de chantier, minimum Technicien Supérieur de Génie-Civil ou Génie Rural (BAC + 2) ; 1 Technicien foreur (CAP) ou équivalent ;

Présenter une méthodologie d'exécution cohérente des travaux, y compris la méthode pour l'étude d'hydrogéologique et un planning des travaux ;

Disposer d'avoir en liquidités et/ou de facilités de crédits (surface financière), d'un montant équivalent à Dix millions (10.000.000) de francs CFA, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

15. Durée Validité des Offres

Les offres qui resteront **valides quatre-vingt-dix (90) jours.**

16. Renseignements Complémentaires

Commune de BétaréOya
Tel. : +237 651 56 23 41 / 650 85 74 83
Courriel: josephaction@yahoo.fr

BERTOUA le 9 Novembre 2022

Le MAIRE

BABA..

COMMUNE DE LOKOUNDJE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/A0NO/CLKJ/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , MAIRIE DE LOKOUNDJE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de LOKOUNDJE lance un Avis D'appel D'offres National Ouvert en vue de l'équipement de l'Hotel de ville de LOKOUNDJE, dans la Commune de LOKOUNDJE, Departement de l'Océan, Region du Sud.

2. Consistance des prestations

Les prestations constituées en lot unique, consistent en la fourniture en mobilier de bureau ci-apres :

AMEUBLEMENT ET FOURNITURE DE BUREAU

MAIRE

04-008-160267	ARMOIRE DE RANGEMENT 04 BATTANTS EN VITRE ET 04 ARMOIRES	1
04-007-160064	BUREAU DIRECTEUR EN BOIS LAQUE MARRON-FONCE AVEC RETOUR A DROITE 2 BATTANTS COULISSANTS + 3 TIROIRS EN BOIS 320X227X77CM	1
04-008-170051	SALON CAPITONE DE RECEPTION 6 PLACES	1
04-008-170052	CHAISE VISITEUR EN CUIR CHESTERFIELD ROUGE-BORDEAUX CV-6105C	2
04-002-160002	CHAISE PRESIDENT SANS PASSAGE A892 EN CUIR	1
	SOUS TOTAL	
	Al; A2; SG; RM; CM; PCIPM	
04-008-170265	ARMOIRES DE RANGEMENT 03 BATTANTS EN VITRE 03 COFFRES EN BOIS	5
04-003-170058	BUREAU DIRECTEUR 2.5 CM AVEC RETOUR ET CAISSON	4
04-003-170057	BUREAU DIRECTEUR 2M AVEC CAISSON MOBILE	1
04-003-170090	FAUTEUIL DIRECTEUR A24 EN SIMILI CUIRE NOIR A 5 ROUES	6

04-008-170220	CHAISE VISITEUR EN TISSU	10
	SOUS TOTAL	
	CHEFS SERVICES	

04-002-170079 ARMOIRES METALLIQUES MODELE 2B2B (1.20) I^rF41

.-1,...21..... - -

BUREAU DIRECTEUR 1.40MX115 DAXION BOIS COMPACTE LAO^{1/4}

04-003-170059 AVEC CAISSON FIXE

FAUTEUIL DIRECTEUR REGLABLE A 5 ROUES ET EN BOIS AVEC DECO

04-003-170095 EN SIMILI CUIR NOIR 5

04-008-170220 CHAISE VISITEUR E25 10

SOUS TOTAL

CHEFS DE BUREAUX

04-008-160261 ARMOIRES METALLIQUE DE RANGEMENT 09 COFFRES GRIS 8

04-008-160071 TABLE DE BUREAU RECTANGULAIRE DE 140X60CM TB-114 10

04-008-170820	CHAISES VISITEURS E25	20
	SOUS TOTAL	
	AUTRES MATERIELS	
04-008-1701168	CHAISE DE BANQUET SOLIDE CB-002 ASSISE ET DOSSIER EN TISSU COULEUR : OR ET CONTOUR EN FER	50
04-008-1701168	CHAISES PLASTIQUES BLANCHES	250
06-004-170040	TAPIS CAROLINE 200X290CMMARRON DESIGN VELOUR	4
I 06-004-170041	BUREAU COMPTOIR DE RECEPTION 180X55X75CM EN BOIS BLANC	1
106-004-170042	TAPIS AU METRE EN ROULEAU	10
06-004-170043	BANC D'ATTENTE YXA35 EN METAL ET 3 PLACES EN CUIR	2
HR	ARMOIRE/CASIER 6 COMPARTIMENTS AVEC VERROUS EN ACIER GRIS 90X45X180CM	
	SOUS TOTAL	
04-009-170074	PUPITRE EN BOIS LAQUE MARRON FONCE, 160CM BG917	
04-009-170075	REFRIGERATEUR SAYOMA SY-A09-91 LITRES	5
04-009-170076	TELEVISEUR ECRAN PLAT LED NUMERIQUE HISENSE 32"	4
04-009-170077	TELEVISEUR ECRAN PLAT LED NUMERIQUE HISENSE 49"	2
04-009-170078	TENTE AVEC BACHE 50 PLACES	3
04-009-170079	CHAISES VISITEUR E25	20
04-009-170080	TENTE AVEC BACHE 20 PLACES	2
	TABLE DE CONFERENCE EN BOIS MASSIF LC 15 PLACES (CONFORT	
04-009-170081	HOUSE)	1
HR	TABLE DE RECEPTION PLIANTES A 6 PLACES	40
	SOUS TOTAL	
	AMEUBLEMENT ET MATERIEL DECORATION	
32-002-170101	NAPPE EN POLYESTER, 140*250CM	35
32-002-170021	RIDEAU PRET A POSER 100% POLYESTER, 140*270CM + 8 MILLETS	29
32-002-170026	RIDEAU OCCULANT PRET A POSER, 100% POLYESTER	5
	SOUS TOTAL	
	MATERIEL DE SONORISATION	
	AMPLIFICATEUR QSC-RMX5050A POW+1352:B112ER P5000	
HR	YAMAHA	

	° 46 Mar	
HR	SENNHEISER HD201 CASQUE DJ PRO I	1
HR	COLONNE DE BAFFLE YAMAHA OU JBL 2000W '9	1
HR	ADAPTATEUR/CONNECTIQUES	. 1
HR	CONSOLE BEHRINGER 8 PISTES	1
HR	BOITE A RYTHME ALESIS SR-18	1
HR	MACBOOK PRO CORE 15	1
HR	MICRO BALADEUR UHF SHURE	2
HR	MICRO DE CONFERENCE SANS FIL	2
HR	PIED POUR MICRO	2
HR	MILENIUM BS-2001 S MK II	4
HR	ROULEAU DE CABLE	6
HR	STAND LAP TOP	1
HR	TREPIED DE BAFFLE	4
HR	TREPIED DE MICRO	1
	SOUS TOTAL	
	ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES	
37-011-170145	IMPRIMANTE HP LASERJET PRO MFP M426FDW	3
	IMPRIMANTE CANON MAXIFY GX6050 COULEUR	4
37-014-160106	MICRO-ORDINATEUR HP 290 G1 MT 13-7100, DD 500 7200TR/MIN GO .RAM 4G0; 20.7" INTEL HD GRAPHICS, AZERTY	4
	LAPTOP HP 15 SILVER INTEL CELERON N3030 DUAL/1.6GHZ RAM 4G0 DD 500G0 , 15.6" FREEDOS 3	8
10-001-160082	VIDEO PROHECTEUR ACER X 123 ACER	1
	SOUS TOTAL	

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du present avis d'appel d'offres sont financees par le FEICOM et la Commune de LOKOUNDJE pour un m

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues à la commande publique par l'ARMP.

5. Financement

La Fourniture des objets du présent avis d'appel d'offres est financée par le **FEICOM/COMMUNE DE LOKOUNDJE**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique de la Commune de LOKOUNDJE, Tel : 222 46 16 04 Co

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique de la Commune de LOKOUNDJE, Tel : 222 46 16 04 Co

8. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé à la salle de réunion de la Mairie de LOKOUN

« AVIS D
04/11/

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le M.O pour la réalisation de la fourniture objet du présent avis d'appel d'offres est deux (02) mois s

10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant d'un million (**1 000 000**) F CFA émise par une

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifi

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent AVIS et DAO sera systématiquement rejetée

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du m

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **16 novembre 2022 à 13 heures** à la salle de réunion de la Mairie de LOKOUNDJE
une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme (sous réserve des dispositions de l'article 92.9 du décret n° 2011/100/AN relatif aux marchés publics),
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification des pièces fournies),
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2011).

Article 13 : PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

- a) Référence de l'entreprise 4 POINTS
- b) Conformité aux spécifications techniques 6 POINTS
- c) Le service après-vente 2 POINTS
- d) Le délai de garantie 2 POINTS
- e) Le délai de livraison 1 POINT
- f) Présentation de l'offre 1 POINT

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée cohérente et conforme au dossier d'appel d'offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de réception des offres.

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07/11/2022 POUR
L'AUDIT DE LA DETTE DE LA CRTV DE 2011 A 2021 EN P^ROCEDURE D'URGENCE- EXERCICE 2022
FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'audit de la CRTV de 2011 à 2021, exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues consistent en l'audit de la dette de la CRTV de 2011 à 2021.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **F CFA TTC 30 000 000** (trente millions).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est destinée aux cabinets spécialisés en audit comptable, dotés de personnels justifiant d'expériences éprouvées en matière de comptabilité gestion et finance.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **63271000**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA (cinquante mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **13/12/2022 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 29 /AONO/CRTV/CIPM/2022 du 07/11/2022 relatif l'audit de la dette de la CRTV de 2011 à 2021 en procédure d'urgence, exercice 2022 "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, d'un montant de F CFA **600 000 (six cent mille)**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée conformément à la circulaire du MINMAP par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **13/12/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation**13.1 Critères éliminatoires**

1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
2. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
3. Absence de la caution de soumission conformément à la circulaire du MINMAP ;
4. Note technique inférieure à 80 points sur cent des critères essentiels ;
5. Absence de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
6. Note de qualifications du personnel au moins 23/33 ;
7. absence d'un agrément d'expertise comptable ONECCA de moins de 10 années d'existence.

13.2 Critères essentiels

Cette évaluation se fera avec la méthode des points avec un minimum acceptable de 80 points sur 100 de l'ensemble des critères essentiels (note technique) pris en compte. Ces critères porteront sur :

1. Présentation générale de l'offre (3 points) ;
2. Références professionnelles du soumissionnaire (9 points) ;
3. composition de l'équipe projet (33 points) ;
4. Méthodologie / compréhension de la mission (50 points) ;
5. Preuves d'acceptation de la Lettre-commande (2 points) ;
6. Chronogramme/Délais d'exécution (3 points).

Méthode de sélection du prestataire

La méthode de sélection du prestataire est la méthode du mieux-disant. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$Sf = 100 \times Fm / F$, *Sf* étant le score financier, *Fm* la proposition la mieux disante et *F* le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,70 et F = 0,30

Le score global de chaque soumissionnaire est calculé suivant la formule :

$0,70 \times St + 0,30 \times Sf$

L'attribution sera donnée au candidat ayant obtenu le score global le plus élevé.

14. Attribution

L'attribution sera faite au soumissionnaire ayant obtenu le score global le plus élevé.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL A PROPOSITIONS N° 030/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022
RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE
EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON (DIAMARE, MAYO-DANAY,
BENOUE ET MAYO-KANI).**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour la réalisation de la mission de services de conseil décrite au point 3 ci-après.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II)** est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) envisage l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) entend assurer une exécution efficace du Projet.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs du riz et d'oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Cameroun et le FIDA ont accepté de soutenir la deuxième phase du PADFA (PADFA II) au travers des Prêts N° 2000003228 et 2000003229 du 25 septembre 2020 afin de mettre à l'échelle les acquis de la première phase. Il contribuera au renforcement et à l'émergence de 111 coopératives (25 anciennes et 86 nouvelles) dont 64 coopératives de riz et 47 coopératives d'oignon. Les cibles prioritaires du PADFA II sont les petits exploitants pauvres, en particulier les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 31 902 ménages et les personnes touchées par le projet sont estimées à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

2. Consistance des prestations

Le client invite à présent les cabinets de conseil présélectionnés à soumettre des propositions en vue de la fourniture des services énumérés ci-après : **En vue de l'Etude d'Impact environnemental et Social (EIES) de la mise en place des unités de transformation du riz et de l'oignon (Diamaré, Mayo-Danay, Benoué et Mayo-Kani).**

3. Participation et origine

Des précisions concernant lesdits services figurent dans le mandat (Section VI). Le présent Appel à Propositions a été lancé pour les entités présélectionnées ("consultants et cabinets de conseil") dont les noms suivent :

SOUSSIONNAIRE	PAYS	NOTE / 100	RANG	ADRESSE (tel et email)
CARFAD	Cameroun	84,8	1 ^e	222 310 869/699 950 105 carfadcameroun@yahoo.fr
Agora & Ere Développement	Cameroun	81,9	2 ^e	222 232 594/699 936 537 secretariateredev@yahoo.fr gl_nanko@yahoo.com
Gest	Cameroun	80,6	3 ^e	(+237) 243 14 78 97 global_gest@yahoo.fr
H & B Consulting	Cameroun	80,4	4 ^e	222 223 890/699 926 707 contact@handbconsulting.com
Rainbow	Cameroun	76,2	5 ^e	(+237)222 215 158 699 936 446/699 259 383 rainbowenviro@yahoo.fr

Sauf autorisation expressément stipulée dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés ne peuvent s'associer à d'autres entités présélectionnées. Sous réserve des restrictions énoncées dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés peuvent s'associer à d'autres entités, non présélectionnées, afin d'accroître leur capacité à mener la mission à bonne fin.

4. Remises des offres

Les propositions en version physiques et numériques sur clé USB (**intégrer la clé USB dans l'enveloppe "A" intitulé Pièces Administratives**), doivent parvenir à l'adresse (Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.) et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel à Propositions – clauses 20.3, 20.5 et 20.7 des instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil, au plus tard le 22 novembre 2022 à 13 heures. Elles devront porter la mention :

« APPEL A PROPOSITIONS N° 030/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON (DIAMARE, MAYO-DANAY, BENOUE, ET MAYO-KANI). »
 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. : Chaque soumissionnaire est tenu de fournir en plus de l'enveloppe comportant les offres financières, une offre financière témoin scellée.

5. Delai de Livraison

La mission, qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations au cocontractant, couvrira une période de Cent-Vingt (120) jours comprenant la préparation, la rédaction et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires et finaux, ainsi que la tenue des ateliers de validation.

6. Recevabilité des Offres

Les propositions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au(x) consultant(s)/cabinet(s) de conseil.

Les soumissions électroniques ne sont pas acceptées.

7. Critères d'évaluation

Le consultant ou le cabinet de conseil sera choisi selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition **Septembre 2021** qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Dans le cadre du processus de sélection, tel que décrit, il pourra être procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

L'Appel à Propositions est structuré comme suit.

Partie 1 - Procédures relatives aux propositions et à la sélection

Section I. Lettre d'invitation à soumissionner

Section II. Instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil

Section III. Données Particulières de l'Appel à Propositions

Section IV. Critères de qualification et d'évaluation

Section V. A Formulaires relatifs à la proposition technique

Section V. B Formulaires relatifs à la proposition financière

Section VI. Mandat

Partie 2 - Conditions contractuelles et formulaires spécifiques aux marchés

Section VII. Marché et conditions contractuelles générales (CCG)

Section VIII. Conditions Contractuelles Spéciales (CCS). Annexes et formulaires spécifiques aux marchés

Section IX. Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations

8. Renseignements Complémentaires

Aucune séance d'information à l'intention des soumissionnaires ne sera organisée.

Dès réception de la présente lettre et au plus tard le 09 novembre 2022 à 15 heures, vous voudriez bien confirmer par écrit, ou par courrier électronique, à l'adresse indiquée au point 10 du présent avis.

a) que vous avez reçu l'Appel à Propositions ; et

b) que vous soumettez une proposition seul.

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !